

COMMUNE DE LE MOTTIER



Compte Rendu du Conseil Municipal **du Mercredi 2 Mars 2022 à 20h15**

Présents : Mmes RIVARD Isabelle, REYNAUD Françoise, GINET Véronique, CHANVILLARD Karine, BOURY Anne-Lise, ALBERT Céline, MM. MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, BARBIER Sébastien, ALBERT Etienne, DARBIGNAC Jean-Philippe, DURAND Anthony, ROUVIERE Yannick.

Excusée : DINCULESCU Marie-Laure donne pouvoir à BARBIER Sébastien

Secrétaire de séance : GINET Véronique

➤ **Point Trésorerie**

Disponible au 2 mars 2022 : 328 248,06 €

➤ **Délibération concernant le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération grenobloise (PPA)**

Les deux premières phases de ce plan avaient la nécessité de prendre en compte de nouveaux enjeux comme l'ozone sur l'agglomération grenobloise. Ce plan a mis en évidence les améliorations importantes de la qualité de l'air avec la persistance de dépassements de valeurs limites réglementaires sur les oxydes d'azote.

Cette troisième orientation a pour objectif d'améliorer la qualité de l'air au niveau local pour la période 2022-2027.

⇒ Accord unanime du conseil municipal

➤ **Point boulangerie**

Les travaux sont en cours.

L'entreprise, VP Electricité est en train d'installer la puissance triphasée nécessaire pour l'exercice des deux activités Boucherie/Boulangerie.

Le déménagement de la Boucherie serait prévu pour fin mars début avril.

➤ **Projet agrandissement école : choix de l'architecte et validation des honoraires proposés pour l'étude de faisabilité**

Mr PEPILLO, architecte au sein de l'entreprise ATELIER D'ARCHITECTURE à SILLANS, s'est dernièrement rendu au groupe scolaire afin d'établir une étude de faisabilité pour l'extension de l'école.

L'objectif est de déposer le permis de construire avant Juin 2022.

Pour la réalisation de cette mission, les honoraires de Mr PEPILLO s'élèvent à 6 000 € HT 7 200 € TTC.

⇒ Avis favorable du conseil municipal

➤ **Aménagement de sécurité Carrefour de Bauges : proposition de Alp'Etudes**

Proposition d'aménager au Carrefour de Bauges la solution d'un plateau surélevé avec limitation de la vitesse à 30 km/h et règle de priorité à droite par un renforcement de la signalisation par des panneaux de police et des marquages au sol.

Le devis d'ALP'ETUDES s'élève à 40.756 € HT 48.907 € TTC.

⇒ Avis du conseil municipal pour la proposition d'ALP'ETUDES :
13 pour et 1 abstention

Prochainement, un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Département dans le cadre de la conférence territoriale.

➤ **Information projet d'emplacements des prochains PAV (Points d'Apports Volontaires) suite à la rencontre avec Bièvre Isère Communauté**

En 2024, le ramassage des ordures ménagères au foyer des administrés ne se fera plus.

Il est donc nécessaire de trouver des emplacements pour ces PAV.

Bièvre Isère Communauté conseille d'avoir cinq implantations géographiques sur la commune.

Les PAV seront aériens ou semi-enterrés.

Les PAV bleus (plastique) et jaunes (papier) fusionnent et il n'y aura qu'un seul PAV jaune pour le plastique et le papier.

Les PAV seront donc Jaune (les emballages plastique et papier), Vert (le verre) et Gris (les ordures ménagères).

Proposition des emplacements :

- Vers Groupe scolaire : 3 Colonnes semi-enterrées
- Combelatière (Lot. Le Vieux Chêne) : 3 Containers aériens
- Rossatière (emplacement réservé) : 5 Colonnes semi-enterrées
- Route de l'Alambic - Place de la Fontaine : 3 Colonnes semi-enterrées
- Un cinquième emplacement doit être trouvé entre le stade et la RD 1085 : en cours de réflexion.

⇒ Avis favorable du conseil municipal

➤ **Avis sur un projet de création d'activité d'un administré de la commune**

Un administré de la commune souhaite créer son entreprise dont l'activité serait de la réparation hydraulique, de la réparation mécanique et motoculture.

Sa grange est aujourd'hui en zone agricole.

→ Nécessité de faire une demande de modification du PLUi pour le changement de destination de zone dans le cadre d'une création d'entreprise : grange agricole transformée en atelier.

⇒ Avis favorable du conseil municipal

➤ **Elections présidentielles du 10 avril et du 24 avril 2022 : organisation et tableau des permanences**

	10 avril 2022	24 avril 2022
8h00 - 10h45	➤ Julien PRUDHOMME ➤ Anne-Lise BOURY ➤ Anthony DURAND	➤ Julien PRUDHOMME ➤ Anne-Lise BOURY ➤ Anthony DURAND
10h45 - 13h30	➤ Véronique GINET ➤ Karine CHANVILLARD ➤ Jean-Philippe DARBIGNAC	➤ Françoise REYNAUD ➤ Karine CHANVILLARD ➤ Jean-Philippe DARBIGNAC

13h30 - 16h15	➤ Françoise REYNAUD ➤ Sébastien BARBIER ➤ Etienne ALBERT	➤ Véronique GINET ➤ Sébastien BARBIER ➤ Etienne ALBERT
16h15 - 19h00	➤ Nicolas MOYROUD ➤ Céline ALBERT ➤ Yannick ROUVIERE	➤ Nicolas MOYROUD ➤ Céline ALBERT ➤ Marie-Laure DINCULESCU
Suppléance	➤ Marie-Laure DINCULESCU	➤ Isabelle RIVARD
Dépouillement	Anne-Lise BOURY, Sébastien BARBIER, Yannick ROUVIERE, Françoise REYNAUD, Nicolas MOYROUD, Véronique GINET, Julien PRUDHOMME, Isabelle RIVARD	Anne-Lise BOURY, Sébastien BARBIER, Françoise REYNAUD, Nicolas MOYROUD, Véronique GINET, Julien PRUDHOMME, Isabelle RIVARD

➤ **Travail des commissions**

Matinée Nettoyage de la nature : Samedi 9 Avril 2022

➤ **Questions diverses**

Boulangerie itinérante : Jeudi 17 Mars 2022

